PARAISSENT CHAQUE SEMAINE le MARDI et le VENDREDI. Abonnement pour l'année, (frais de poste non compris)... £1 0 0

# Mélanges Religieux,

Les Lettres, Réclamations, Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur-en-Chef, *franc de port*.

## POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14. MONTREAL, MARDI 1 JUILLET 1851. No. 79.

### LETTRE PASTORALE DE MGR. L'EVEQUE DE MONTREAL,

**annonçant le premier Concile Provincial de Quebec.**

Ignace Bourget, par la miséricorde de Dieu, et la Grâce du St. Siége Apostolique, Evêque de Montréal, Suffragant de l'Eglise Métropolitaine de Québec, etc., etc., etc

*Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.*

**Le Concile Provincial de Quebec, convoqué par Sa Grace l'Illustrissime et Reverendissime Seigneur Pierre Flavien Turgeon, Archevêque de Quebec, s'ouvrira le quinze du mois d'Août prochain, avec l'aide de Dieu, dans l'Eglise Métropolitaine.**

Telle est, N. T. C. F., la grande nouvelle que Nous sommes tout joyeux de vous annoncer aujourd'hui; et qui va, Nous n'en doutons pas, ranimer votre foi, et réjouir votre piété. Car Nous savons comme vous aimez la beauté de la Maison du Seigneur, et la grandeur de sa Religion, qui fait ici bas votre unique bonheur.

L'Auguste Assemblée dont il est ici question, est à la vérité nouvelle pour notre jeune Pays Vous en connaissez toutefois la nature et l'objet. D'ailleurs, nos pères dans la Foi nous ont raconté que de tout tems ces réunions d'Evêques furent pleines de grâces pour les peuples chrétiens. Car ce sont de ces rares, mais sublimes solennités que la Religion célèbre, pour montrer à ses enfans l'unité de sa foi et l'union de ses pasteurs: la pureté de sa morale et la vertu de ses sacrements; la majesté de son culte et les splendeurs de ses cérémonies; l'ardeur de son zèle et la tendresse de son amour.

Et pour qui tout cela? Pour vous, N. T. C. F., et pour le salut de vos âmes; parce qu'à de grands maux, il faut de grands remèdes. Vous êtes donc tous vivement intéressés au bon succès de l'Œuvre qu'entreprennent vos Pasteurs, pour vous affermir de plus en plus dans l'attachement à votre Sainte Religion. Aussi l'Eglise vous invite-t-elle instamment à y concourir de tout votre cœur. Ecoutez bien ce qu'elle vous dit là-dessus.

"Les trois Dimanches qui précéderont le "jour indiqué pour l'ouverture du Concile, il "convient que le Prédicateur, dans l'Eglise "Métropolitaine, et les Curés, dans leurs Pa"roisses, fassent grandes instances, pour ex"citer les Fidèles à la dévotion, aux oraisons, "aux jeûnes, à la réception des Sacrements de "Pénitence et d'Eucharistie, et à toutes sortes "de bonnes Œuvres, afin que, avec l'Aide de "Dieu, le Concile puisse commencer avec dig"nité, travailler avec succès, et se terminer "avec bonheur." A ce ton de piété, et à cet accent de tendresse, vous reconnaissez, sans doute, la voix de votre bonne Mère, la Ste Eglise, vous tous qui êtes ses enfans affectionnés.

Pénétré d'un religieux respect pour cette Sainte Ordonnance, Nous avons dû nous faire un devoir de l'exécuter, avec une amoureuse fidélité. Ne pouvant avoir, pour nous guider, l'expérience de nos Illustres Prédécesseurs dans ce Pays, puisque aucun Concile ne s'y est jusqu'ici célébré, Nous avons consulté les usages de nos pères de l'ancien monde, et les antiques traditions de l'Eglise, qui embrasse tous les peuples des bras de sa catholicité. Nous avons surtout étudié la conduite que tenait, dans ses Conciles Provinciaux, St. Charles Borromée, ce parfait modele de tous les Evêques. De plus, Nous nous sommes entendu avec notre Vénérable Archevêque et nos Evêques Co-Provinciaux, pour ne rien faire que selon l'esprit de l'Eglise.

A ces causes, le St. Nom de Dieu invoqué, et de l'avis de NN. VV. FF., les Chanoines de notre Cathédrale, Nous avons réglé, statué, ordonné, reglons, statuons, ordonnons ce qui suit:

1°. L'Edit de Convocation du Concile Provincial sera affiché aux portes de notre Eglise Cathédrale, deux mois avant l'ouverture, c'est-à-dire le quinze Juin courant. Les pieux fidèles, en y entrant, seront par là invités à prier pour le succès de cette grande Œuvre.

2°. Il y aura Processions avec Litanies des Saints et autres prières approuvées, dans toutes les Eglises et Chapelles du Diocèse, les trois Dimanches, qui précéderont l'ouverture du dit Concile, c'est-à-dire le vingt-sept Juillet, et les trois et dix d'Août prochain. Ce sera pour les Prédicateurs, le tems d'exhorter les Fidèles à vaquer aux exercices que leur recommande l'Eglise, pour le bon succès du Concile. Ces Processions seront aussi solennelles que le peut permettre un Office de Pénitence. Elles pourront se faire en dehors aussi bien qu'en dedans des Eglises. On y invoquera avec foi et confiance tous les Anges et les Saints, et spécialement les Anges Tutélaires et les Saints Patrons de la Province, ainsi que ceux du Diocèse, des Paroisses et Communautés. Ce sera pour les Sociétés et Confréries une occasion solennelle de déployer, avec leurs étendards, leur zèle pour l'honneur de la Ste. Eglise.

3°. Chacun de ces trois Dimanches devra être, autant que possible, jour de communion générale. Il faudrait pour cela que l'on se confessât, pendant la semaine, pour être prêt à faire cette sainte action en l'un de ces trois Dimanches.

4°. A commencer du jour où la présente Lettre Pastorale sera publiée, jusqu'à la clôture du Concile, les Prêtres diront à la Messe, au lieu de l'Oraison *Deus refugium*, etc., l'Oraison *De Spiritu Sancto*. Les jeudis, ils diront la Messe du St Esprit, si les Rubriques le permettent. Cette Messe se chantera, ces jours-là, à notre Eglise Cathédrale, à une heure qui accommodera les pieux fidèles; car Nous comptons beaucoup sur leurs bonnes prières Tous ces saints exercices sont, comme on le voit, une préparation au Concile. Mais en voici d'autres pour le temps où il se célébrera.

5°. Pendant la tenue du Concile, il y aura successivement, dans diverses Eglises de la ville, *Prières des Quarante heures* et exposition solennelle du St Sacrement. Ici, Nous comptons surtout sur l'Association de l'*Adoration Perpétuelle*, pour que ces jours de grâces soient solennisés, comme ils le doivent être, dans un tems si précieux.

6°. Le quatorze d'Août sera jour de jeûne pour le Concile. Il convient que ce soit un jeûne général. Nous y invitons donc tous ceux qui pourront le pratiquer. La Prière jointe au jeûne est toute puissante auprès de Dieu

Maintenant, laissez Nous vous dire, N. T. C. F., dans toute la simplicité de notre âme, la pensée qui Nous préoccupe, en vous écrivant cette Lettre. Bientôt, il nous faudra représenter, dans le Concile l'Eglise de *Ville-Marie*, c'est-à-dire, aux termes de l'Apocalypse, il Nous faudra être un des sept Anges, proposé à la garde de l'un des sept Diocèses, qui forment aujourd'hui notre Province Ecclésiastique; et obligé d'y briller, comme les étoiles au firmament, de tout l'éclat des Vertus Episcopales. *Septem stellæ Angeli sunt Ecclesiarum.* Que cette pensée, Bien-aimés Frères, est accablante pour vous et pour Nous!

Car, remarquez le bien, c'est le Diocèse tout entier qui y doit paraître, avec ses Œuvres bonnes et mauvaises. Il y faudra en effet s'occuper sérieusement des moyens à prendre pour consolider le peu de bien qui s'y fait, et corriger les abus, qui s'y introduisent d'une manière si allarmante. Comme Nous, vous êtes sans doute effrayés, N. T. C. F, du mauvais esprit qui se répand partout, et des efforts inouis que fait l'enfer pour détruire la foi et les mœurs, par tant de mauvais livres, qui circulent plus que jamais dans le monde, partant de discours impies, qui outragent la Religion et ses Ministres, par tant de scandales enfin qui séduisent tant d'ames imprévoyantes.

Or, la plus grande responsabilité de ces maux pèse sur notre conscience. On n'en saurait douter, quand on entend l'Apôtre de la Charité adresser de sévères reproches aux Evêques des Eglises dont il avait la surintendance, à cause des abus qu'ils n'avaient pas le courage de combattre. Toutefois, il les appèle des Anges; et il loue beaucoup leurs vertus; et c'est ce qui fait trembler. Aussi rentrant en Nous même, nous faisons Nous l'application de ces justes reproches. Car notre Charité s'est bien plus refroidie que celle de l'Ange d'Ephèse. Nous combattons bien moins vigoureusement les erreurs du tems, que ne combattait la doctrine empoisonnée des Nicolaïtes l'Ange de Pergame. Nous résistons moins généreusement à la corruption du siècle que ne le faisait l'Ange de Thyatire, à la séduction de Jezabel. Nos Œuvres sont moins pleines que celles de l'Ange de Sardes. Notre vertu est moins pure que celle de l'Ange de Philadelphie. Nous sommes plus tiède que l'Ange de Laodicée. Oh! puissions Nous, comme l'Ange de Smyrne, ne mériter aucun reproche de Dieu et de l'Eglise, dans l'administration de ce Diocèse! (Apoc. cap. 2 et 3.) Croyez-le, N. T. C. F, la Charge Pastorale est bien pesante; et vous avez la stricte obligation de nous aider à la porter, par une bonne vie, entretenue par une bonne prière.

Deplus, Nous devons paraître au Concile *debout près de l'Autel, tenant en main un encensoir d'or*; c'est-à-dire, avec une âme ardente, toujours prête à partir pour la gloire de Dieu, avec une volonté généreuse, que rien ne saurait ébranler, quand il s'agit des intérêts de la Religion; avec un cœur brûlant de Charité, quand il faut se sacrifier pour les besoins du peuple. *Stetit Angelus juxta Aram templi, habens thuribulum aureum in manu sua. Un Dieu à glorifier, une Religion à défendre, un Peuple à sauver*: telle est la pensée qui saisit notre cœur, aux approches de cette grande solennité qui nous arrive.

Aidez-Nous donc, encore une fois, N. T. C F., à paraître au Concile en digne Représentant de l'*Eglise de Montréal*. Il nous faut pour cela beaucoup de parfums, pour que notre encensoir soit toujours fumant: c'est-à-dire qu'il Nous faut le zèle ardent du Clergé, la bonne conduite des Paroisses, l'Esprit Ecclésiastique des Séminaires, la science sacrée des Maisons d'Education, la parfaite régularité des Communautés, les Œuvres charitables des Sociétés, les pieux exercices des Confréries, les Prières ferventes des Justes, les larmes abondantes des Pénitents, les Vertus Patriarchales des familles, enfin, l'encens pur de tout le Diocèse, réglé suivant les Saints Canons, pour embaumer de son agréable odeur, l'Eglise Provinciale réunie en la présence de Dieu. *Data sunt ei incensa multa; et ascendit fumus aromatum de manu Angeli, in conspectu Domini.* Que de motifs donc, Nous avons de faire instance, pour que vous preparez les voies au Seigneur! Ah! de Grâce, N. T. C F., venez à notre secours, dans ce tems de pressants besoins. Pour cela vivez saintement et priez ardemment. Nous avons la confiance que, dans toutes les maisons de ce Diocèse, on evitera le péché et on pratiquera la vertu, pour qu'au Concile, l'*Eglise consacrée à Marie* soit pure et digne de la Vierge Immaculée.

A ce propos, Nous vous disons qu'une de nos Processions de ville se dirigera *de la Chapelle du Saint-Cœur de Marie à celle de N D de Bonsecours*, et que là aussi se feront les Prières des *Quarante Heures*, pendant que le Concile se célèbrera à Québec. Marie étant l'Etoile de la Mer, il est évident que ceux qui conduisent le vaisseau de l'Eglise, sur cette Mer orageuse, doivent, pour ne pas faire naufrage, s'orienter sur cet astre lumineux. Marie étant la Maîtresse de la Foi, il s'en suit necessairement que ceux qui en sont les Juges, doivent la consulter; Marie étant la Gardienne des mœurs, il faut bien que les Pasteurs reconrent à elle, pour préserver leur troupeau de la corruption du siècle. Or, pour nous tous, N. T. C. F. vous le savez, l'Autel de l'*Archiconfrérie* et la Ste. Chapelle de *Bon-Secours* sont nos tabernacles chéris, vers lesquels se dirigent toujours nos pas, au tems du besoin. Qu'il est glorieux pour Marie d'être le *secours* des Pasteurs, aussi bien que celui des brebis! Comme son cœur maternel surabonde de Grâces, pour préparer tous les cœurs à un Concile dont la bouche ne manquera pas de la proclamer *Bienheureuse*!

Nous avons un second motif, N. T. C. F., d'aller en Procession dans ces deux Sanctuaires; c'est que Nous en avons pris devant Dieu l'engagement, à la vue des plaies abondantes de la saison, qui mettent en danger la moisson de l'année. Vos intérêts sont les nôtres; vous n'en doutez pas. D'ailleurs vous répondez si bien à chaque appel que Nous faisons à votre charité, que la reconnaissance Nous impose le devoir de toujours prier pour que le pain quotidien ne vous manque jamais. Oh! loin de nous le péché de cesser un instant de prier pour vos intérêts spirituels et temporels.

*Que la Grâce de Notre Seigneur Jésus Christ soit avec vous tous. Amen.*

Sera la présente Lettre Pastorale lue au Trône de notre Cathédrale, Dimanche, le quinze Juin courant; à celui de toutes les Eglises où se fait l'Office Paroissial, et en Chapitre dans tous les Communautés Religieuses, le premier Dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, en notre Palais Episcopal, le treizième jour de Juin de l'année mil-huit cent cinquante-un, sous notre seing et sceau et contre seing de notre Secrétaire.

L. † S. † IG. EV DE MONTREAL.

Par Monseigneur,

JOS. OCT. PARÉ, Chan. Secretaire.

### France.

Les séances de l'Assemblée nationale du commencement du mois ont continué de s'ouvrir par des dépots de pétitions pour la révision de la constitution. Une proposition dans ce même but proposée par M. de Broglie, était appuyée d'un grand nombre de signatures des représentant, de l'Assemblée. Un discours prononcé à Dijon par le Président, à l'occasion de l'inauguration d'un chemin de fer, a fait sensation. Louis-Napoleon a dit: "La France ne veut ni le retour à l'ancien régime, quelque soit la forme qui le déguise, ni l'essai d'utopies funestes et impraticables." Par cette phrase on a compris que, dans sa pensée, il voulait exclure à la fois l'orléanisme et le legitimisme. Les feuilles parisiennes donnent à ce discours presque l'importance d'un événement. Toute manifestation venant d'un peu haut est de nature à réagir quelque part dans la situation confuse des esprits et des choses en France à cette époque. Louis-Napoleon a parlé d'une manière quelque peu présomptueuse, au dire des journaux qui le récusent, en terminant par ces paroles son adresse au peuple de Dijon: - "Et, croyez-le bien, Messieurs, la France ne périra pas dans mes mains."

Mais il parait que Louis-Napoléon se fera difficilement pardonner ce discours. Les légitimistes ne lui pardonneront pas d'avoir dit que "*la France ne veut pas le retour à l'ancien régime, quelle que soit la forme qui le déguise.*"

Les orléanistes ne lui pardonneront pas cette accusation *d'intrigues* qu'il semble avoir intercalée dans son allocution, à leur adresse. Les républicains ne lui pardonneront pas son plaidoyer pour la *révision*. Les socialistes ne lui pardonneront pas sa sortie contre les *utopies*. L'Assemblée ne lui pardonnera pas son discours, car il a dit:

"L'Assemblée m'a secondé pour toutes les lois de répression; mais, quant aux améliorations populaires qu'a voulu opérer mon gouvernement *je n'ai pas trouvé le même concours.*" Phrase malheureuse, qui, après avoir été supprimée dans le *Moniteur*, a été hautement dénoncée à l'Assemblée nationale.

Le *Comité de Résistance*, qu'on avait pu croire intimidé ou disperse, tient à prouver qu'il existe encore. Il a publié de nouveaux manifestes incendiaires à l'égal des premiers. Après s'être plaint de l'*assaut* que les représentants de la nation *livrent à la constitution* (en voulant la reviser), les hommes du Comité de Resistance protestent contre cet acte en le signalant comme une provocation à l'effusion du sang. Ils préviennent les membres de la majorité de l'Assemblée nationale que *ceux d'entre eux qui donneront par leurs votes le signal du carnage, auront prononcé eux-mêmes leur arrêt de mort.* L'INSERTION DE LEURS NOMS AU MONITEUR TIENDRA LIEU DE JUGEMENT. Voici le langage que tiennent au peuple et à l'armée les septembriseurs de 1851:

"Soldats!

"Vous le voyez, la justice est du côté du peuple. Votre devoir est tout tracé: vous ne devez obéir qu'à lui. Tout ordre qui tendrait à vous faire egorger vos frères, devra être repoussé par vous avec l'indignation que mérite une provocation à l'assassinat, et ceux qui seraient assez dénaturés pour vous le transmettre, seront punis sur le champ. L'aristocratie vous fait l'injure de compter sur vous; elle se cache lâchement derrière vos baïonettes; retournez-les contre elle, joignez vos coups aux nôtres, et le combat ne sera pas long.

"Peuple!

"Tu n'eus jamais plus besoin de réunir la prudence à l'energie. Maitrise ton émotion, concentre ta colère jusqu'au moment où elle devra éclater. Point de mouvement prématuré, mais point d'hésitation non plus quand il faudra agir. Méfie toi des impatients, et surtout des endormeurs, de ces hommes qui

---

## FEUILLETON.

# LE MONTAGNARD

OU LES

# DEUX REPUBLIQUES.

## 1793.—1848.

**(Premiere partie, 1793.)**

(Suite.)

Cet homme traversa la cour d'un pas rapide et monta en courant le grand escalier qui se trouvait vis-à-vis la porte de la Conciergerie, puis, après s'être orienté un instant dans ce dédale de corridors et de portes, il tourna brusquement à gauche, descendit dix à douze marches et s'arrêta devant un des guichets dont nous avons déjà eu occasion de parler.

Il frappa. Aussitôt apparut à travers les barreaux de fer la figure farouche et sombre d'un des porte-clefs.

Qu'y a-t-il pour ton service, citoyen?

Ouvrir cette porte et me laisser entrer?

Pourquoi faire?

Pour faire demander deux prisonniers auxquels j'ai à parler.

Ce n'est pas l'heure.

Voilà une permission spéciale.

Alors, c'est différent, donne ta permission.

L'homme passa la permission entre les barreaux. Un instant après la porte s'ouvrit.

Ton autorisation est en règle, citoyen, tu peux entrer. Ici à droite, après avoir traversé ce corridor, tu trouveras le concierge.

Le guichet se referma, et l'homme qui restait toujours enveloppé dans son manteau, suivant la direction qui lui avait été indiquée, entra dans la salle où le concierge de la prison était fort gravement assis dans un grand fauteuil.

Qu'est ce que c'est?.. qu'est ce que c'est?.. fit le digne geolier en faisant un bond sur son fauteuil.

Je demande à voir le citoyen Gracchus et la citoyenne Savernay. Voilà l'autorisation de la commune.

Bien, citoyen, fit le concierge en prenant le papier et mettant ses lunettes, c'est que je rêvais quand tu es entré à l'alerte de cette nuit.

Quelle alerte?

Comment tu ne sais pas! ils ont voulu enlever les prisonniers; ils ont cru que les portes de la conciergerie, ça s'ouvrait comme un cadenas dont on a perdu la clef. Les gredins, du reste, n'y allaient pas de main morte; mais comme toujours, la patrie a triomphé.

Je suis presse, citoyen concierge, fais vite demander les deux prisonniers dont je t'ai parlé.

Entre dans le greffe; on va les faire venir.

Quand il fut seul, l'homme rejeta son manteau en arrière; puis il alla s'asseoir sur un des bancs de bois adossés au mur et attendit.

Un instant après les deux prisonniers furent introduits. Aussitôt l'homme dont les mains cachaient le visage s'élança vers la jeune fille:

Jeanne!... Jeanne!... dit-il en la serrant dans ses bras.

C'est lui!.. c'est lui!.. murmura Mlle De Savernay, palpitante d'emotion; je vous avais bien dit, monsieur Dupuis, qu'il viendrait.

C'est d'un bon augure, fit le bonhomme en s'appuyant contre la cloison vitrée. Citoyen Georges, la conciergerie est un vilain séjour, je n'en conseille l'habitation à personne.

Ma pauvre bien-aimée... disait Georges, combien tu as dû souffrir!.. Quelle nuit affreuse!.. ton cœur te disant tout bas que Georges veillait sur toi!..

Merci, Georges, dit Jeanne d'une voix lente et basse, merci... il faut que toute destinée s'accomplisse; la mienne est marquée sur cet échafaud rouge, là bas!..

Jeanne!.. Jeanne!..

Oh! ne me plaignez pas, ami; vous avez jeté dans les dernières heures de ma vie un rayon qui l'a illuminée. Vous, Georges.. vous vivrez heureux, j'espère; au milieu de tant d'affreuses choses, tâchez de rester bon et miséricordieux.

Que m'importent, à moi! s'écria le montagnard d'une voix ardente, que m'importent maintenant les jours que je vivrai, et ce que le sort me réserve!.. N'ai-je pas eu ma part de bonheur?.. ma part d'ineffable félicité. Tu m'as dit: Georges, je t'aime!... Oh! ne baisse pas les yeux, enfant n'aie pas un remords si tu es bonne, n'aie pas un régret si tu es compatissante.

Vous m'aimez, dit Georges, voici la mort... murmura-t il bien bas.

Oui, n'est ce pas, dit-il, seulement en face de la mort on peut avoir un pareil amour!... Georges le montagnard! Georges le republicain! Georges le buveur de sang!... qui peut l'aimer.. lui!.... Pourquoi m'aimeriez-vous, Jeanne! qu'ai-je fait pour cela, pauvre enfant! j'ai persécuté votre famille, j'ai voué haine et mort à tous ceux de votre race; chaque jour on face du pays, ma voix les a accusés, condamnés; leur sang a coulé à flots, autour de moi, et j'ai dit: C'est justice!.. voilà!.. voilà tout ce que j'ai fait pour être aimé!..

Georges, dit Jeanne en relevant subitement la tête, votre toit nous a abrités, et vous nous avez sauvés!

C'était vous, c'était toi, Jeanne!... s'écria Georges avec un accent indefinissable.

Vous avez toujours été un noble cœur.

Oh! dis le moi!.. dis le moi; cela fait du bien que de savoir que toutes les voix ne me maudissent pas... Fatale! fatale destinée qui a jeté les enfants de ce siècle dans une révolution... Mais l'œuvre est commencée; l'avenir regarde, il faut l'achever. Vous nous appelez les bourreaux de la France, appelez-nous plutôt les martyrs de la liberté.

Puis il se tut. Son front était sombre, et sur les traits de son visage, il y avait l'accablement d'une profonde douleur.

Ecoutez-moi, Jeanne, reprit-il un instant après; les moments sont précieux. Vous avez raison; Georges le montagnard, Jeanne De Savernay... il y a entre ces deux noms un abîme que ne peuvent combler ni larmes ni amour... J'étais un insensé, et Dieu m'a cruellement puni d'avoir oublié que j'appartenais tout entier à la patrie. J'avais rêvé. Plus heureux que d'autres, j'ai touché un instant mon rêve de la main.... Partez, douce et cruelle illusion de ma vie..... Partez, Mademoiselle.... Citoyen Gracchus, pendant que nous sommes seuls écoutez bien attentivement ce que je vais vous dire..... D'après les informations prises ce matin auprès du greffier en chef, vous ne devez comparaître qu'après demain au plus tôt devant le tribunal.

Bien!.. fit Gracchus qui était tout entier suspendu aux lèvres de Georges.

J'aurai ce soir un ordre de mise en liberté pour vous deux.

Ah! ceci est mieux, interrompit Gracchus, dont une rougeur radieuse colorait le visage.

J'écoute, citoyen Georges.... de plus en plus.

A la nuit tombante, un homme qui m'est dévoué viendra vous chercher et remettra au concierge de la prison l'ordre signé de la commune.... si je le puis, je viendrai moi-même.

Mlle De Savernay, qui jusque là n'avait pas fait un mouvement, prit la main de Georges et la lui serra doucement. Le jeune montagnard tourna la tête de son côté, leurs regards se rencontrèrent, et leurs yeux à tous deux étaient humides et mouillés de larmes.

J'ai dit: si je puis, murmura-t-il, parce que